



18 Rue du Pont Rouge 59236 Frelinghien France  
Tél. +33(0) 3.20.38.70.00

## DECLARATION DE CONFORMITE UE

«Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou un moyen destiné à être porté ou être tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité»

En qualité de fabricant de **vêtements de protection** :

**Situé 18 Rue du Pont Rouge, 59236 Frelinghien**

Nous déclarons que l'équipement de protection individuelle neuf suivant :

**Pantalon / cote à bretelles 6PANMULTI-PG (avec blouson 6BLNMULTI ou veste-blouse 6VESTMULTI)**

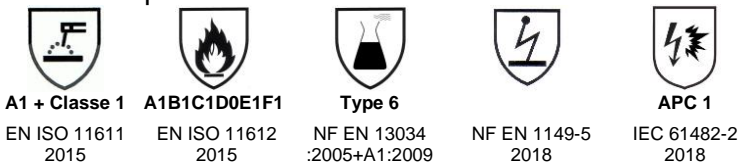
- Ceinture pouvant être élastiquée aux côtés
- Ceinture fermée par bouton ou double gripper
- Braguette avec fermeture glissière
- 2 poches italienne dont l'ouverture est inclinée jusqu'à 10° maximum,
- 2 poches revolver dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 2 poches cuisse dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- 1 poche mètre dont l'ouverture est protégée par un rabat,
- Bas des jambes droit ourlé
- Option poche jambes pour la protection des genoux

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union, par l'application du règlement européen (UE) EPI n°2016/425.

CENTEXBEL, Organisme Notifié n°0493, situé Technologiepark 70, 9052 Zwijnaarde, en Belgique, a effectué l'examen UE de type et a établi l'Attestation d'Examen UE de Type n°033/2020/1410 valable jusqu'au 16/11/2025.

Cet EPI de catégorie 3 est soumis au contrôle annuel selon le module C2 du règlement (UE) EPI n°2016/425.

Cet EPI répond aux normes harmonisées suivantes :



EN ISO 13688-2013 Exigences générales

NF EN 14404-2004 + A1-2010  
Avec genouillère KPB240  
Niveau 0  
Type 2 Taille unique

Fait à Porte des Pierres Dorées, le 17/11/2020,  
Par Rachel Boulos, Directrice Adjointe du Site

